

## CONTRAT D'ADHESION 2022/2023

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_  
**DATE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_  
**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**PORTABLE :** \_\_\_\_\_ **E.MAIL :** \_\_\_\_\_

◀ J'adhère à l'association « *L'atelier des petites mains* » (adhésion annuelle de 10 €)

◀ Je m'inscris à un cours de couture et/ou modélisme qui se déroulera à Cesson-Sévigné au 19, rue du Réage.

- Lundi de 10H00 à 12H30
- Lundi de 19H 00 à 21H 30
- Mercredi 14H 00 à 16H 30
- Mercredi de 19H 00 à 21H 30
- Samedi de 9H 00 à 13H 00 (tous les 15 jours) Groupe I ou Groupe II
- Samedi de 14H 30 à 17H 00 (tous les 15 jours) Groupe I ou Groupe II

Un calendrier sera remis avec vos dates de présence préalablement fixées en fonction du choix de la formule ; celui-ci devra être respecté. **A défaut de présence, ces heures seront systématiquement déduites du forfait** et non récupérables au terme du contrat compte-tenu du nombre réduit de personnes par cours. En cas d'absence, possibilité de récupérer les heures perdues si une place se libère. En cas d'absence, merci de prévenir 24 heures à l'avance pour le bon déroulement des cours.

◀ Je choisis la formule suivante :

- Cours individuel :
  - 30 € de l'heure (tarif dégressif suivant le nombre de cours individuels)
- Cours collectifs :
  - Une séance de 2h 30 → 30 €
  - 4 cours de 2h30 → 115 €
  - 8 cours de 2h 30 → 205 €
  - 16 cours de 2h 30 → 398 € (Adultes) – 358 € (Ados de 10 à 17 ans)
  - 30 cours de 2h 30 → 585 € -(adultes) – 526 € (Ados de 10 à 17 ans)
  - 17 cours de 4h 00 → 546 € (Adultes) – 490 € (ados de 10 à 17 ans) – Uniquement le samedi matin
- Stage de 12 heures vacances scolaires (initiation ou perfectionnement) :
  - 120 € (Ados de 10 à 17 ans) – 135 € (adultes)
- Atelier thématique enfants/ados/Adultes : 3h00 : 30 € (Décoration ou cadeaux de Noël/Anniversaire/Masques Carnaval...)

Ces cours collectifs, qui ont lieu à Cesson-Sévigné au 19, rue du Réage, sont composés de 4 personnes au maximum et sont adaptés en fonction de leur niveau et du travail personnel de chacune. Les projets sont individualisés. Rien est imposé. La salle est équipée de 4 machines à coudre et de deux surjeteuses.

Ces formules sont reconduites autant de fois que vous le souhaitez et feront l'objet d'un nouveau contrat calculé sur le forfait le plus intéressant.

En ce qui concerne les cours individuels, ils seront fixés en dehors des heures énoncées ci-dessus, sur rendez-vous.

◀ Je possède une machine à coudre : OUI  NON   
Si oui, je l'utiliserai en cours OUI  NON

◀ J'ai pris connaissance du Règlement intérieur et l'ai approuvé et signé

◀ J'effectue le règlement en totalité, en une seule fois ou en plusieurs chèques établis le jour de l'inscription à l'ordre de l'association « *L'atelier des petites mains* »

Fait en double exemplaires

Date et signature de l'adhérent(e) / ou responsable légal,  
Précédées de la mention « lu et approuvé »

---

**Siège social : L'association « L'atelier des petites mains »**

19, rue du Réage 35510 Cesson-Sévigné

Siret : 492 849 542 00013 – Code APE 9499Z

☎ 06.87.40.37.61 – mail : [latelierdespetitesmains@gmail.com](mailto:latelierdespetitesmains@gmail.com)

(Association de la loi 1901)